

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 13 MAI 1993

(25)

[Traduction]

Le Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 10 h 10, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membres du Comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene, Jim Karpoff, Rey Pagtakhan et Stan Wilbee.

Membres suppléants présents: Mary Clancy remplace David Walker; Bruce Halliday remplace Jean-Luc Joncas.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Odette Madore et Tom Curren, attachés de recherche.

Le Comité examine le Troisième rapport du Sous-comité des questions de santé.

Il est convenu,—Que le Comité demande à la présidente de présenter à la Chambre des communes le troisième rapport du Sous-comité des questions de santé (Sixième rapport du Comité permanent).

Il est convenu,—Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement une réponse globale au rapport.

Il est convenu,—Que, par dérogation à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer la réponse globale dans les trente jours.

Il est convenu,—Que le Comité fasse tirer 3 000 exemplaires du rapport, format bilingue, tête-bêche, avec couverture spéciale.

Il est convenu,—Que le Comité accepte de payer à même son budget courant les frais des déjeuners de travail, au montant de 362,97 \$, pris par le Sous-comité des questions de santé concernant les personnes âgées, pendant l'examen de son rapport.

Il est proposé,—Que le Comité approuve l'imputation sur son budget courant du montant de 1 664,84 \$, afin de permettre à Marion Wrobel, analyste principal auprès du Sous-comité de la pauvreté, de se rendre à Toronto et à Fredericton, pour y rencontrer les responsables des services sociaux et des banques alimentaires.

Après débat, la motion mise aux voix, le résultat du vote est le suivant: pour, 3; contre, 3.

Le présidente vote alors pour la motion.